Envoyé en préfecture le 13/03/2026
Reçu en préfecture le 13/03/2026
Publié le
ID : 029-212900542-20260310-20260002-DE

N° 2026-002

LA FEUILLÉE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

- ❑ En exercice : 14
- ❑ Présents : 10
- ❑ Procuration : 2
- ❑ Votant : 12

OBJET : AFFECTATION DES RESULTATS 2025 DU BUDGET TRANSPORT

L'an deux mille vingt-six le dix mars
Le Conseil Municipal de la commune de LA FEUILLÉE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire

Date de convocation du conseil : 25/02/2026

Madame Haud Le GOLIAS est nommée secrétaire de séance et Madame Catherine BONNAY, Secrétaire de Mairie comme secrétaire auxiliaire

PRÉSENTS : J DUMONTEIL, A SALMAS, A SPARFEL, T SELFTSICK, S CRAVEC, H LE GOLIAS, T BODENEZ, T NEDELEC, Y LE PAGE, Y JAOUEN
PROCURATION : J BERTHOU à S CRAVEC ; T NEDELEC à M DUMONTEIL
ABSENTES NON EXCUSEES : N MOUILLOT ; C JEANNOT

AFFECTATION DES RESULTATS 2025 DU BUDGET TRANSPORT

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'instruction budgétaire M43,

Vu le compte financier unique 20254,

Monsieur le Maire propose que les résultats de l'exercice 2025 qui se traduisent par un excédent cumulé de fonctionnement de 57 346,74 € et un excédent cumulé d'investissement de 105 003,99 € soient pris en compte dans le budget primitif 2026 de la manière suivante :

Section de fonctionnement – Excédent	57 346,74 €
Section d'investissement – Excédent	105 003,99 €

Résultat global de clôture 162 350,73 €

Considérant l'état des restes à réaliser 2025 à reporter sur le budget primitif 2026, soient des dépenses d'investissement de 0 € et de recettes d'investissement de 0 €,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, 2 ABSTENTIONS (Y LE PAGE ET Y JAOUEN) ET 10 POUR

- décide l'affectation en recette de fonctionnement au budget primitif 2026 (article 002) de l'excédent de fonctionnement de 57 346,74 €
- décide l'affectation en recette d'investissement au budget primitif 2026 (article 001) de l'excédent d'investissement de 105 003,99 €,

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme,

Le Maire,
Jean François DUMONTEIL

MAIRIE de LA FEUILLEE 29 (Finistère)

La secrétaire,
Haud LE GOLIAS